



Angers, le 1^{er} avril 2021

Dégradations à L'Étincelle : la Ville porte plainte

Ce jeudi, le maire d'Angers, Christophe BÉCHU, a déposé plainte devant le Procureur de la République après les nouvelles dégradations commises le week-end dernier sur le bâtiment municipal qui héberge l'association L'Étincelle, sur le site du Doyenné.

Les faits ont été portés à la connaissance des services municipaux hier mercredi. La Ville condamne à nouveau fermement ces faits délictueux.

La Ville avait déjà porté plainte après les dégradations dont ce même local a été la cible en février dernier.

La collectivité a par ailleurs décidé de procéder à l'installation dans les meilleurs délais d'une caméra de vidéosurveillance à proximité du local de L'Étincelle.